

Le redesign de l'Etat signifie-t-il la fin de l'Inami?

Si le voile n'est pas encore levé sur la façon dont le Fédéral entend dégager 750 millions avec son «redesign» de l'Etat, la ministre de la Santé a déjà présenté ses pistes pour les soins de santé. Et suscité quelques inquiétudes.

La gestion des soins de santé sera-t-elle encore paritaire?

BENOÎT MATHIEU

C'est l'un des grands mystères budgétaires belges – à l'étage fédéral de la maison Belgique du moins. Comment diable le gouvernement va-t-il retirer 750 millions d'économies, à l'horizon 2020, de ce qu'il appelle le «redesign», à savoir la rationalisation des structures et du fonctionnement de l'Etat? Pour l'heure, on sait juste que six «trajets» ont été définis, un flou artistique plane sur la vision globale. On sait aussi que cela commence à urger, puisque Michel table sur 100 millions de retour dès cette année.

Cela bouge, cela dit. Notamment sur le trajet 5, qui concerne la Santé – et dont on attend, à terme, 50 millions. Ce lundi, lors d'une réunion commune du Comité de gestion de la sécurité sociale et du Conseil général de l'Inami, le cabinet de la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open Vld), a détaillé ses intentions, encore à l'état de chantier. «Son» redesign vise huit administrations, dont le SPF Santé publique, l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami) ou le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE). Afin d'améliorer tant l'efficacité des administrations que le service au citoyen, cinq chantiers ont été définis.

► **Coordination entre administrations fédérales.** L'idée est de regrouper les huit administrations concernées au sein d'un même «domaine politique». Coordination ou gestion des processus: le SPF Santé publique, plus précisément son président, enfile le rôle de chef

d'orchestre.

► **Collaboration interfédérale.** Afin de voir plus loin que l'actuelle Conférence interministérielle de la Santé publique, qui réunit Fédéral, Communautés et Régions, mais qui, selon le cabinet De Block, manque de vision à long terme, on met sur pied l'Institut d'avenir des soins de santé, sorte de plateforme de collaboration interfédérale.

► **Institut d'expertise.** En Belgique, cinq acteurs, dont le KCE, sont chargés de développer des connaissances visant à appuyer les politiques de santé. La note envisage un futur doté d'un seul Institut d'expertise – fusions à la clé.

► **Inspection et contrôle.** Plus de cinq organismes sont chargés de missions de contrôle dans les soins de santé, relève la note, qui entend étudier la façon dont on pourrait harmoniser les activités de contrôle et d'inspection.

► **Et si on allait plus loin?** «La ministre estime qu'un redesign plus fondamental apportera de meilleures garanties (...), indique la note. Le dernier chantier propose d'aller plus loin. En créant un Service fédéral des soins de santé, qui absorberait les «deux pôles centraux de préparation et d'exécution de la politique fédérale», à savoir la DG Soins de santé du SPF Santé et l'Inami.

En parallèle, Maggie De Block plaide pour la création d'une Agence de contrôle, unique et distincte. Sera-t-elle suivie? Michel se donne d'ici la fin de l'année pour trancher.

En attendant, ces intentions mi-

nistérielles, qui seront rediscutées en septembre, ont suscité quelques inquiétudes. Résumons-les en trois points. Un: la note élude tout impact budgétaire. «Comment être certain que cela va dégager les marges prévues?» interroge cet observateur. Alors que, dans un premier temps, toute fusion génère des coûts, notamment parce qu'il faut intégrer des systèmes pas forcément compatibles.» Sans oublier les factures de consultation: 250.000 euros pour 2016 dans le scénario minimum, et 300.000 de plus si l'option la plus corsée est choisie.

Deux: le Fédéral empruntera-t-il la voie d'une gestion des soins de santé nettement plus centralisée, aux mains de l'administration, réduisant par là même le rôle des partenaires sociaux (patronat, syndicats et mutualités), qui ne seraient plus gestionnaires mais siègeraient uniquement au sein d'organes consultatifs? Enfin, ce redesign pose la question d'un démembrement de l'Inami, dont il ne resterait pas grand-chose si la plupart de ses services filent vers une Agence de contrôle ou un Service fédéral.

50 millions

Sur les 750 millions qu'est supposé dégager le redesign de l'Etat, 50 millions sont à charge du domaine de la santé.